

Paris, le 26 octobre 2020

Réf : Cap.euro./10.20/469

Monsieur Jean CASTEX
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, Rue de Varenne

75 007 PARIS

Monsieur le Premier ministre,

Nous Députés du Grand Est appelons votre attention sur la motion adoptée, le 18 octobre dernier, par le Conseil des régions visant à défendre avec force le Parlement européen à Strasbourg.

Nous tenons à affirmer notre soutien au siège du Parlement européen à Strasbourg, au cœur de l'espace rhénan, territoire majeur de la construction européenne.

En effet, en prenant la décision d'organiser les sessions plénières des mois de septembre et octobre à Bruxelles, le Parlement européen a envoyé un signal extrêmement négatif à l'égard de ce qui constitue l'essence même de la construction européenne : le lien du Rhin.

La remise en cause de la qualité de Capitale européenne de la ville de Strasbourg ne serait pas seulement un affaiblissement pour la France mais également pour l'Europe.

Nous rappellerons que, le 9 septembre dernier, M. Michael ROTH, Ministre fédéral allemand des affaires européennes, a fait part au Président de la région Grand Est de son engagement pour défendre le Parlement européen à Strasbourg. Le 14 septembre dernier, M. Clément BEAUNE, Secrétaire d'État aux affaires européennes a aussi assuré au Président de la région Grand Est le soutien indéfectible du Gouvernement dans ce combat.

La réponse de la France doit être forte et vigoureuse. Nous avons l'obligation d'être rassemblés. Il ne doit, en effet, ne subsister aucune ambiguïté dans notre mobilisation et notre détermination à défendre le caractère européen de Strasbourg.

.../...

.../...

Dans ces circonstances, nous appelons une réponse ferme et résolue des Gouvernements français et allemand pour garantir la tenue des sessions plénières du Parlement européen à Strasbourg, en accord avec les traités européens.

La décision de tenir les sessions du Parlement européen à Strasbourg ne doit pas être optionnelle.

Si les conditions sanitaires peuvent justifier des exceptions, il n'en demeure pas moins que nous réaffirmons notre attachement au respect des dispositions des Traités européens qui ont déterminé Strasbourg comme siège du Parlement européen (Article unique, protocole n°6).

Dans l'attente,

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'assurance de notre considération la meilleure.



Valérie BEAUVAIS
Députée de la Marne

Thibaut	BAZIN	Député de Meurthe-et-Moselle
Valérie	BAZIN MALGRAS	Députée de l'Aube
Grégory	BESSON MOREAU	Député de l'Aube
Jacques	CATTIN	Député du Haut-Rhin
Gérard	CHERPION	Député des Vosges
Pierre	CORDIER	Député des Ardennes
François	CORNUT GENTILLE	Député de Haute Marne
Charles	de COURSON	Député de la Marne
Fabien	DI FILIPPO	Député de la Moselle
Jean-Jacques	GAULTIER	Député des Vosges
Laurent	GARCIA	Député de la Meurthe-et-Moselle
Éric	GIRARDIN	Député de la Marne
Yves	HEMEDINGER	Député du Haut-Rhin
Patrick	HETZEL	Député du Bas-Rhin
Lise	MAGNIER	Députée de la Marne
Gérard	MENUUEL	Député de l'Aube
Philippe	MEYER	Député du Bas-Rhin
Christophe	NAEGELEN	Député des Vosges
Berengère	POLETTI	Députée des Ardennes
Frédéric	REISS	Député du Bas-Rhin
Jean-Luc	REITZER	Député du Haut-Rhin
Raphaël	SCELLENBERGER	Député du Haut-Rhin
Stéphane	VIRY	Député des Vosges
Martine	WONNER	Députée du Bas-Rhin